

Objectifs

Le CIRST offre un soutien aux professeur·e·s pour l'embauche d'un·e stagiaire postdoctoral·e.

Le stage doit se dérouler sur une période de 12 mois, à temps plein (35 h/semaine). Le CIRST garantit à la personne sélectionnée une contribution au salaire de 18 000 \$ pour l'année. En contrepartie, un montant équivalent ou supérieur doit être offert par le ou la superviseur e de stage.

En complément de ce salaire, le CIRST met aussi à disposition de la personne sélectionnée un montant de 2 000 \$ destiné à couvrir des frais de voyage.

Conditions d'admission

- ✓ Avoir obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de cinq (5) ans au début du stage postdoctoral
- √ Ne pas être boursier ère des organismes gouvernementaux (CRSH, FRQSC, etc.)
- ✓ Être parrainé·e par au moins un membre du CIRST idéalement deux qui :
 - o Accepte(nt) formellement d'encadrer le ou la candidat e dans l'avancement de ses recherches
 - Se porte(nt) garant(s) de la faisabilité du projet
 - S'engagent à ajouter au montant octroyé par le CIRST un montant minimal de 18 000 \$ en salaire pour l'année du stage
- ✓ Les travaux de recherche entrepris dans le cadre du stage postdoctoral doivent être en lien avec les <u>axes de</u> <u>recherche du CIRST</u>
- ✓ S'engager à produire, à la fin du stage, un rapport (max. 5 pages) résumant les retombées de la recherche postdoctorale

Critères d'évaluation

- ✓ Excellence du dossier et qualité du projet
- ✓ Intégration du projet aux thèmes de la programmation du CIRST
- ✓ Pertinence, pour le CIRST et sa programmation, des activités proposées par le ou la candidat·e durant son stage

Dépôt du dossier

Faire parvenir un dossier complet en version électronique à l'adresse suivante : <u>cirst@uqam.ca</u>. Le dossier doit contenir :

- Le projet de recherche (max. 3 pages, décrivant les objectifs spécifiques du projet, le lien des travaux prévus avec les axes de recherche du CIRST et les activités envisagées);
- Un calendrier prévisionnel de réalisation pour la durée du projet ;
- Une lettre d'appui de la superviseure ou du superviseur de stage ;
- Un relevé de notes des études doctorales ;
- Un court CV académique (formation, publications, etc.).

Date limite pour le dépôt du dossier : 15 mai 2023